14e ANNEE. — N° 680 PARAIT LE SAMEDI 12 Mars 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Mes chers Concitoyens et amis,

Depuis deux ans je vous promets de venir livrer à la réaction la bataille, dont l'élection du canton de La Motte à été la première escarmouche.

Fidèle à mes engagements, je suis prêt au combat.

Le jour où paraîtra au journal officiel, le décret convoquant les électeurs de la France entière à élire leurs députés, JE NE SERAI PLUS FONCTIONNAIRE et EN SIMPLE CITOYEN je viendrai prendre part comme CANDIDAT à la lutte.

Je renouvelle les déclarations faites naguère en mon nom par l'organe de " Sisteron-Journal ".

A l'encontre de l'infime minorité républicaine qui me fait une guerre à outrance et me considère comme l'ennemi, l'ENNEMI pour moi n'est que le député réactionnaire d'Hugues, et au cas peu probable d'un second tour de scrutin, je prends l'engagement formel de me retirer en faveur du candidat républicain quel qu'il soit, ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Debout amis, à demain dimanche 13 mars, à 11 heures du matin, au Congrès de Sisteron. Un petit effort et la victoire est à nous. Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Vive la République !

Félix BONTOUX,
Conseiller général, Ancien Député, Candidat à la Députation.

Sisteron, 12 Mars 1897.

CONGRÈS

Aux Électeurs Républicains,

Le Congrès républicain provoqué par le citoyen Mouranchon, qui s'est réuni à Sisteron le 27 février dernier, a résolu d'ajourner ses travaux au dimanche 13 mars, pour permettre à toutes les communes de l'arrondissement de s'y faire représenter, et a chargé son bureau provisoire d'adresser un appel à tous les républicains.

Nous nous joignons au bureau provisoire, pour engager les républicains à répondre à l'appel qui leur est fait, et nous donnons rendez-vous aux délégués à Sisteron, salle Donzion, le dimanche 13 mars, à 11 heures du matin, quand bien même le bureau provisoire renoncerait au principe du Congrès.

En présence de la réaction qui lève la tête, il faut coûte que coûte sortir de l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons et désigner un candidat républicain à opposer à M. d'Hugues.

Vive la République !

ALLÈGRE, Conseiller d'Arrondissement
GABERT, id. id.
MAYOL, id. id.
PLAUCHE, id. id.
TOUCHE, id. id.

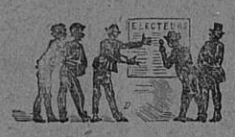

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Je ne saurai trop engager les délégués de toutes les communes de l'arrondissement à participer au Congrès qui se tiendra à Sisteron dimanche 13 mars, à onze heures du matin, salle Donzion. C'est en effet de cette réunion que peut dépendre la réélection de M. d'Hugues, les républicains en conséquence ne sauraient s'en désintéresser.

On m'assure que le bureau provisoire voudrait en empêcher la réunion.

Dans cette éventualité et comme il est indispensable de sortir au plutôt de l'état d'incertitude dans lequel les républicains se trouvent, les Conseillers d'arrondissement Allègre de Turriers, Mayol de La Motte, Gabert et Plauche de Noyers, et Touche de Sisteron, adressent un appel aux électeurs.

Cet appel sera entendu ; dimanche le Congrès se trouvera en nombre et dans l'après-midi sera connu le nom du candidat du Congrès.

* * *

Nous avions plus que raison d'engager nos amis à se méfier des nouvelles publiées par le *Petit Provençal* et l'*Avant-Garde*, qui annonçaient que M. Bontoux ne serait pas candidat.

La déclaration nette et ferme du Conseiller général du canton de La Motte, que l'on peut lire en tête du *Sisteron-Journal*, vient en effet donner le plus formel démenti aux assertions de ces deux feuilles dont l'une à la solde de M. d'Hugues et en conséquence absolument suspecte.

* * *

Un journal de la Sarthe, *Le Patriote*, annonce, dans son numéro du 3 Mars, la candidature dans la première circonscription du Mans, de M. Mac-Adaras.

Ceci coupe court aux bruits répandus, de la candidature possible à Sisteron de son ancien député.

JEAN DE L'ADRECH.

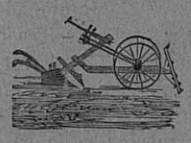

CHOSES AGRICOLES

FUMURE DU BLÉ

Alors que les grands cultivateurs du Nord ont couramment 30 et 30 hectolitres de blé à l'hectare, comment se fait-il que la moyenne de production de notre pays ne soit guère que de 16 hectolitres 1|2? La cause en est bien simple: nous ne donnons pas au sol assez d'éléments nutritifs sous forme d'engrais chimiques, et nous ne pouvons tout naturellement en plus tirer que ce que nous y avons mis. L'acide phosphorique est le facteur le plus important d'une récolte rémunératrice en blé ; nos terres n'en renferment que trop peu, et le fumier, même à forte dose, n'en apporte pas assez : il faut que nous ayons recours aux engrais phosphatés.

Voici du reste une expérience qui le prouve surabondamment. Elle a été faite sous la surveillance de M. Jourdain, professeur d'agriculture, par M. Clément, de Bernieulles (Pas-de-Calais). Trois parcelles de terre ayant eu du fumier, deux d'entre elles reçurent pour une même somme d'argent d'engrais phosphaté : l'une 650 kilos de scories à l'hectare, l'autre 500 kilos de superphosphate ; puis toutes trois ont été semées avec un mélange de Blé de pays et de Nursery, en quantités égales. Lors de la récolte les résultats furent :

Avec fumier seul : 2,100 kil. de grain et 3,800 kil. de paille.

Avec fumier et scories : 2,850 kil. de grain et 5,500 de paille.

Avec fumier et superphosphate : 2,600 kil. de grain et 4,700 kil. de paille.

Les scories produisent ainsi une augmentation de récolte d'une valeur de 244 fr. 15, et le superphosphate de seulement 150 fr. 25, soit une plus value de 93 fr. 90 en faveur des scories.

Ce fait est loin d'être isolé ; partout, en tous sols et sur toutes cultures, l'apport d'un engrais phosphaté facilement assimilable a toujours, pour une faible dépense, produit d'excellents effets. 400 à 500 kilos de scories suffisent pour obtenir avec blé un fort rendement ; d'ailleurs, non seulement celui-ci est considérablement augmenté, mais la paille est plus ferme, le grain mieux développé et plus lourd : en un mot la qualité est de beaucoup améliorée.

LES COLONISATIONS FUTURES

L'Avenir de la Sibérie

Chaque fois qu'un territoire vierge ou encore inexploré s'ouvre à la civilisation, l'émigration du monde entier s'y précipite.

Ce courant aux sources mystérieuses et profondes s'est porté d'abord vers la Californie et les mines de Pétrole de la Pensylvanie, puis il s'est dirigé vers le Sud-Afrique, plus récemment encore, il s'est tourné vers l'Australie.

Aujourd'hui, si nous en croyons certains signes précurseurs qui n'échappent point aux économistes, une nouvelle évolution se prépare dans un avenir très rapproché, ce sera la Sibérie qui représentera pour tous les pionniers, fouilleurs de mines, le pays enchanté, où chaque coup de pioche peut faire jaillir la fortune.

C'est qu'en effet la Sibérie n'est pas ce qu'un vain peuple pense : les anciens géographes, sur la foi des légendes, s'étaient plu à la représenter comme un désert glacé, situé presque aux confins du monde, enseveli sous les neiges éternelles. Or il suffit d'ouvrir la géographie d'Elisée Reclus, ou même à défaut un simple Larousse pour constater que cette description ne s'applique qu'à la partie septentrionale de cet immense territoire, d'une superficie presque égale à celle de l'Europe. La partie méridionale est au contraire très fertile, l'air y est salubre et le climat y est excellent. Dans toute la contrée, notamment dans les districts de Nertschinsk et de l'Altai du Sud, on rencontre en abondance le platine, l'or, l'argent, et des métaux plus précieux encore au point de vue industriel, tels que le cuivre, le zinc, le plomb, etc. Quant aux difficultés de communication, elles n'existent plus à proprement parler, depuis la gigantesque création du Général Annenkoff, le chemin de fer Transsibérien.

Ce qui est vrai, par exemple, c'est que dans ce pays d'autocratie et de pouvoir absolu, l'Administration impériale veille avec un soin jaloux sur les richesses minièreo. Mais outre que nous n'oserions trop féliciter nos amis les Russes de cetie prudence ombrageuse, nous ne pouvons en retirer que des avantages, certains que nous sommes de les voir désarmer un jour ou l'autre devant la nation sœur. Il en résulterait pour les capitaux français, associés à l'industrie russe, une sorte de monopole. Peut-être ainsi, à l'aide d'une protection administrative que notre Gouvernement nous a refusée jusqu'ici, mais que nos bons Alliés nous accorderont volontiers, pourrons-nous lutter à armes égales avec nos rivaux, les Allemands et les Anglais. Aussi bien, il ne sera même pas question de lutte car pour motifs d'ordre politique qui sont faciles à comprendre, il est à prévoir que nos concurrents d'outre-Manche ou d'outre-Rhin resteront tout simplement consignés à la frontière.

A. GASSIER.

Résultat d'un Pari -- 2 Gagnants

D'un de nos Correspondants :

L'indiscrétion, défaut généralement blâmable chez le commun des mortels, devient un principe, presque un devoir, pour un reporter consciencieux, surtout quand il s'agit d'un fait intéressant et utile au public. C'est pourquoi je vais, sans scrupule, reproduire l'intéressante conversation que je surpris il y a quelques jours entre M. Etienne Marnac (de Lapause, commune de Saint Sardos, Lot-et-Garonne) et l'un de ses amis. J'espère que tous deux me pardonneront en faveur du but humanitaire de mon indiscrète attention.

— Eh bien ! dit M. Marnac, un homme vigoureux et de bonne mine, je crois, mon ami, que tu as bel et bien perdu ton pari. Si tu veux bien t'en souvenir, la dernière fois que tu vins me rendre visite, tu me trouvas cloué au lit par l'affreuse goutte J'avais les articulations enflées et douloureuses à un tel point que je ne pouvais tenter un mouvement sans laisser échapper un cri ; c'est à grand'peine que l'on pouvait me changer de lit tant le moindre dérangement m'était pénible. Je ne pouvais fermer l'œil, pas plus le jour que la nuit, mes souffrances ne me laissant aucun répit. Et ces accès, depuis trois ans, revenaient à intervalles rapprochés.

— En effet, répondit son ami, tu avais essayé d'une foule de remèdes et de traitements qui n'avaient pu te guérir ni te soulager ; j'en avais fait l'expérience pour ma maladie de cœur sans être plus heureux. C'est alors qu'en désespoir de cause tu me parlas de ton intention d'essayer des Pilules Pink pour personnes pâles du Docteur Williams, que tu avais entendu vanter par un de tes amis guéris par ce remède. Rendu sceptique par l'inutilité de mes tentatives, je te fis le pari que, pas plus que les autres, ce médicament ne te débarasserait de ta goutte

— Me voilà cependant, tu le vois, sur pied, marchant sans secours d'aucune sorte et pouvant enfin me promener. Es-tu convaincu maintenant ?

— Je suis bien forcé de me rendre à l'évidence et j'avoue que je suis heureux de perdre mon pari, puisque tu as retrouvé la santé. Si je pouvais seulement en dire autant !

— Mais, dit M. Marnac, mon exemple te prouve que tu n'as qu'un moyen : c'est de prendre ces Pilules Pink qui m'ont guéri. Notre pari ferait deux gagnants.

— Tu as raison et je vais en acheter sans plus tarder.

Sur ces mots, la conversation a pris fin et je m'en allai, enchanté du hasard qui me l'avait fait surprendre : ce qui prouve que l'indiscrétion a parfois du bon.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe) 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

© VILLE DE SISTERON

EN SIBERIE

Le Domaine du Czar

Comme pour confirmer nos prévisions économiques sur l'avenir industriel de la Sibérie, un fait significatif vient de se produire.

LA BANQUE RUSSE, pour le commerce étranger, dont nul n'ignore le haut caractère, qui n'avait participé jusqu'ici à aucune émission, vient d'accorder son puissant patronage à la Société des Mines de Zyrianowsk, (Altai du Sud) (Domaine de S. M. l'Empereur de Russie).

Le domaine du Csar, en Sibérie, mais c'est la fleur même des gisements miniers. Et cela se comprend sans peine.

Dans un pays, jusqu'ici sillonné par les seuls officiers russes, chaque fois qu'un ingénieur militaire a découvert un riche filon, sa première pensée a été d'en faire hommage " à notre père le Csar ". Aussi le Cabinet Impérial a-t-il été longtemps le seul propriétaire et le seul industriel de ces régions.

Mais dans quelles conditions exploitait-il ? Avec quel luxe de main d'œuvre ! — Il est vrai que celle-ci est à si bon marché — De Zyrianowsk à Barnaoul chef-lieu du district, sur les deux côtés de la route, les fragments de riche minerai qu'ont laissé tomber les corvées de Kirghiz forment une jonchée, un affleurement continu de plus de 500 kilomètres.

L'initiative privée aura bien vite fait de remplacer ces exploitations rudimentaires par les derniers perfectionnements de l'outillage moderne. Mais avant d'accepter ce concours, le Cabinet Impérial a longtemps hésité.

Affermer à une société financière le Domaine de S. M. l'Empereur ! Y songez-vous ! A quelles mains confier une pareille raison sociale !

On peut imaginer les scrupules des hauts fonctionnaires qui furent chargés de faire une enquête sur les promoteurs de l'entreprise. Et d'avoir subi victorieusement un tel examen, ces derniers peuvent, à juste titre, s'enorgueillir.

C'est même la meilleure recommandation qu'ils puissent invoquer auprès du public.

Et, si nous étions à leur place, nous n'en rechercherions pas d'autres.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Le temps qu'il fait. — Le vieux dicton qui prétend que s'il fait bon le jour de la Chandeleur, il y à quarante mauvais jours à attendre, paraît avoir raison cette année. En effet, depuis le 2 février Nous passons sans transitions du vent à la pluie, de la pluie à la neige et réciproquement. le thermomètre n'est pas sensiblement bas, mais, cette inconstance du temps fait subir sa mauvaise influence sur la santé publique et nombreuses sont les maisons où se trouvent des malades.

Bal de la Mi-Carême. — Nonobstant, comme dirait Pandore, ceux qui se portent bien cherchent à s'amuser et le bal masqué de la Mi-Carême qui à lieu demain chez Donzion, verra comme toujours affluer la foule des danseurs.

Ce bal sera réhaussé par une brillante mascarade donnée par la classe 1888 fêtant ce jour-là son anniversaire qui sera surement le clou de la soirée.

Nouveau Journal. — On parle de l'apparition prochaine d'un journal purement local, destiné à arracher le masque aux quelques malandrins de la politique qui cherchent à jeter le désarroi dans le parti républicain au bénéfice du comte d'Hugues.

Bijou-Concert. — Cet établissement lyrique a provisoirement fermé ses portes, en attendant une nouvelle direction. Nous voilà donc, une fois encore, privés de cette distration.

Avis Important. — Les hommes de toutes classes (gradés ou non gradés) appartenant à la disponibilité, à la réserve où à l'armée territoriale, devront se présenter à la gendarmerie dont dépend la commune de leur domicile où de leur résidence déclarée, porteurs de leur livret, pour changement du fascicule qui y est inséré, savoir :

1° du Dimanche 20 Mars au dimanche 27 mars, les disponibles des classes 1895 et 1894, les réservistes des classes 1893, 1892, 1891, 1890.

2° du Lundi 28 Mars au dimanche 3 avril, les réservistes des classes 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884.

3° du dimanche 10 Avril au dimanche 17 avril, les territoriaux des classes 1883 1882, 1881, 1880, 1879, 1878.

—o)(o—

ÉTAT-CIVIL

du au 25 4 Mars 1898

NAISSANCES

Rebattu Pierre Henri-Denis ; Roche Marguerite-Marie-Louise ; Dufrenay Maria-Rosa ; Michel Denis-Aimé-Joseph ; Sara Claudia-Berthe-Marie ; Bontoux Charlotte-Joséphine.

MARIAGES

NEANT

DÉCÈS

Imbert Joseph-Melchior, papetier, 77 ans, Chapage ; Aillaud Joseph, cultivateur, 54 ans, à l'hôpital ; Louise Claire Chabus, Veuve Aimé de La plane 81 ans rue Deleuse.

—)o(—

Erection d'un monument à M. Charles Floquet. — Les amis politiques et les amis personnels de Charles Floquet, se sont réunis dans le but d'honnorer la mémoire de l'ancien président de la chambre des députés, par l'èrection d'un monument au Père-Lachaise, sur le terrain offert par la ville de Paris.

Un comité a été constitué sous la présidence d'honneur de MM. Loubet; président du Sénat et Henri Brisson, président de la Chambre des Députés et sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Une liste de souscription est ouverte à la mairie, où pourront s'inscrire tous ceux qui veulent honorer le grand Républicain que fut Charles Floquet.

—)o(—

Un Bon Conseil

Mandé près d'un malade en train de rendre [l'âme,
Un médecin dit à l'épouse : « Madame,
Je n'ai plus rien à faire ici,
Par d'affreux corrosifs, la nature est minée...
Lorsque l'on prétend boire ainsi,
Tout au moins choisit-on l'absinthe oxygénée »

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris**, que nous publions aux annonces.

VARIÉTÉS

LES CONVENTIONNELS DE LA RESTAURATION

Par ALBERT TOURNIER

Au retour des Bourbons, en 1816, les Conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI et accepté des fonctions pendant les cent jours ou simplement adhéré à l'*Acte additionnel* furent l'objet de la part du gouvernement de la restauration de mesures de rigueur. L'exil fut leur lot. Mais il fallait avoir rempli cette double condition : vote régicide, adhésion à la seconde usurpation de Bonaparte. C'est là ce qui explique la présence en France de certains conventionnels de 1816 à 1830. Nous avons la bonne fortune de publier les notes prises aux Archives Nationales et à la Préfecture de Police par M. Albert TOURNIER dont on connait les travaux importants sur la Révolution, notes relatives aux derniers jours des vaillants fondateurs de la première République.

ALLAFORT

Allafort écrit au Préfet de la Charente : « Frappé par la loi du 12 janvier 1816 concernant le vote émis dans le procés de Louis XVI, je viens réclamer auprès de vous les égards qu'on doit à l'humanité et au malheur. Je ne chercherai point à affaiblir mes torts en vous rappelant la conduite que j'ai tenue depuis 20 ans, vivant dans la retraite la plus absolue, m'éloignant de toute espèce de fonctions publiques, ayant même dans ces derniers temps refusé la place d'adjoint de la commune. Toutes ces considérations qui pourraient mériter quelque intérêt même aux yeux du monarque, disparaissent devant la loi qui atteint ceux qui ont signé l'article additionnel, article que j'ai signé suivant l'impulsion fatale des circonstances. Je me borne à vous exposer, Monsieur le Préfet, qu'accablé d'infirmités, je suis dans une situation déplorable qu'aggrave encore la saison rigoureuse de l'hiver, depuis plus de dix ans que je n'ai pu aller au-delà de mon jardin. D'après cet exposé, dont la sincérité vous sera attestée par le Maire et notables de ma commune, par M. le Juge de Paix et autres Maires du canton, vous voudrez bien m'accorder un sursis de quatre mois après lequel la saison plus favorable me permettra d'obéir à la loi. J'ai l'honneur, etc. A Sauffrignac le 2 février 1816.

« Les députés de la Charente et de la Dordogne MM. de Verneilh, le Comte Dupont, Laval, Albert et Maine de Biran exposent au ministre la triste situation du sieur Allafort, ex-conventionnel. Celui-ci s'est tenu loin de la société et des affaires, disent-ils, depuis son retour dans sa commune. Ils estiment avec toutes les personnes considérables du pays, que l'âge avancé et les infirmités d'Allafort le recommandent à l'humanité du gouvernement.

« Un sursis lui fut accordé pour partir jusqu'au retour de la belle saison, mais son état ayant empiré par les fatigues du voyage il dut rester à Paris provisoirement auprès de sa fille Madame Grolhier. Ils sollicitent enfin pour Allafort la faveur d'être autorisé à aller mourrir dans son pays, témoin de ses longs regrets. »

Le 5 mai 1818, M. de Verneil écrivait au Duc Decazes pour lui signaler Allafort comme presque mourant ; il doute qu'il puisse profiter du passeport demandé pour aller mourir dans sa famille, mais accorder cette faveur serait toujours une consolation pour celle-ci. Il recommande ce vœu aux bontés du ministre de la police générale ; il y a urgence dit-il.

Allafort qui s'était tenu à l'écart des fonctions publiques de l'Empire, était compris parmi les proscrits ; mais il échappa à l'exécution de la loi par la fidélité d'amis qui lui donnèrent asile pendant les deux dernières années de sa vie, il fut inhumé à Souffrignac (Charente.) En 1818, un sursis indéfini lui avait été accordé.

AMAR

Le farouche Amar (il est ainsi désigné au dossier) mourut au commencement de 1817. Domicilié rue Cassette, 22, il n'avait exercé aucun emploi sous Bonaparte et n'avait pas accepté l'acte additionnel. Retiré, sa conduite n'offrait rien de nature à fixer l'attention de la Police. D'après un rapport du 27 octobre 1815, il vit très paisiblement, se renfermant davantage et depuis quelque temps voyant fort peu de monde.

BARRAS

Bien qu'on ne pût lui reprocher la moindre velléité d'adhésion au gouvernement de Bonaparte, Barras fut étroitement surveillé. Il se rendait souvent à la campagne aux environs de Paris. Si l'on en croit les propos pieusement recueillis de son portier, on l'a souvent entendu dire qu'étant directeur, il ne tint pas à lui que Louis XVIII ne remontât sur le trône ; en 1814, il était d'une réunion, rue des Francs-Bourgeois, dont il épiait les intentions pour en instruire les agents du roi. L'officier de paix, Fouque exposait la difficulté d'approcher Barras et de connaître ses conversations. Les hommes à gages « au service de ce particulier sont très discrets et lui sont trés attachés, attendu qu'il leur fait beaucoup de bien ». Son médecin, M. Dufour, médecin de Sa Majesté, assure qu'il est dans une situation désespérée ; la partie mentale serait vivement affectée. Lorsqu'il fait beau, Barras sort conduit jusqu'à sa voiture par son valet de chambre Courtot et deux domestiques qu'il faisait monter à côté de lui. Il se promène tantôt jusqu'à la grille Chaillot ou la barrière du Trône ; rentre sur les cinq ou six heures où des amis l'attendent pour dîner. La haine invétérée que lui portait Bonaparte venait de sa tentative, sous le Directoire, de replacer les Bourbons sur le trône de leurs pères. « Bien que Dufour, vieillard de 70 ans, connu pour son attachement à la cause de la légitimité, nous ait assuré qu'il ne se passe rien de suspect chez le Sr Barras, on continuera de le surveiller et de faire connaître les résultats ». Et l'on apprend qu'infirme, impotent, il sort peu et voit souvent l'abbé Grégoire, aujourd'hui Comte est membre de l'Institut, logeant rue du Pot de fer, 22. Il est visité aussi par M. Cambacérès et le peintre Lebrun, ex-consul, le fils de ce dernier, duc de Plaisance. Il est vu de temps en temps chez Merlin de Douai, chez le prince de Talleyrand de Périgord et l'abbé de Pradts. Ses infirmités prenant chaque jour un caractère plus aggravant, il est permis de supposer qu'il ne s'occupe pas de politique. Le ministre de la Police est néanmoins inquiet, et le 23 février 1816, il écrit au Comte Anglès : « Le sieur Barras, régicide, qui depuis l'année 1805 vivait obscurément dans le midi de la France s'est montré à Paris au retour de l'usurpateur, dans le dessin, assure-t-on, d'obtenir un emploi. Je vous invite à me transmettre sur cet individu les renseignements qui seront à votre connaissance et à me rendre compte de sa situation et de ses relations actuelles. »

Barras était absent de Paris, il consultait la Faculté de Montpellier sur l'hydropisie dont il était attaqué ; de là il s'était rendu à Marseille. Pendant les cent-jours, il avait reçu deux lettres de Bonaparte qui lui offrait une place ; il ne répondit pas aux lettres, n'acceptera pas de place et ne signa point l'acte additionnel. Rentré à Paris au retour du Roi, il prit un logement garni rue Ménars 12, puis rue Neuve Saint-Augustin, 18. « Son logement est de 3,000 francs par an ; sa situation paraît heureuse ; son train de maison est proportionné à sa fortune qui parait considérable ; il a deux voitures, trois chevaux sept domestiques, tant hommes que femmes. Il reçoit journellement du monde et donne à dîner. Parmi les personnes fréquentant sa maison, on cite quelques Marseillais, deux généraux, le docteur Dufour. Le sieur Tallien rend également des visites. Si le temps est beau il se promène en voiture, descend à la porte du jardin des Tuileries pour se promener sur la terrasse au bord de l'eau. S'il rencontre des connaissances, il les emmène dîner chez lui ; il a l'habitude d'avoir toujours avec lui son valet de chambre Courtot qu'il a pris en grande amitié. En ce moment, il peut être regardé comme nul et incapable d'une entreprise hostile au gouvernement. Il ne reste de cet homme que le souvenir de ses actions passées. »

A suivre

LE TÉLÉMAQUE

Fénelon naquit en 1651, au château de Fénelon, près de Périgueux Il mourut archevêque de Cambrai en 1715, à l'âge de 64 ans. Etant précepteur du Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, il écrivit pour son royal élève l'histoire de Télémaque

Télémaque était fils d'Ulysse et de Pénéloppe. Ulysse, roi d'Ithaque, une des îles Ionniennes, appelée maintenant Théaki, alla au siège de Troie. Cette ville, située en Asie Mineure et depuis longtemps disparue, soutint pendant dix ans un siège contre les Grecs commandés par Agamemnon, roi de Mycènes. C'est le sujet de l'Iliade poème épique d'Homère. La guerre de Troie ou Ilion, qui remonte à 3,000 ans, eut pour cause la belle princesse grecque Hélène, femme de Ménélas, enlevée par l'élégant Paris, fils de Priam, roi des Troyens.

Troie prise, Ulysse revint vers Ithaque, mais il ne put aborder son île qu'après dix ans de voyages sur les mers Ionniennes. Ces périgrinations, vengeance du Dieu Neptune forment le sujet de l'Odyssée, poème narratif d'Homère. Ulysse resta 7 ans chez la nymphe Calypso, qui le maintint sous son charme dans l'île d'Ogygie, aujourd'hui Malte.

Télémaque, demeuré avec sa mére Pénélope, fût instruit par le sage Mentor, fidèle ami d'Ulysse, qui le lui avait confié avant son départ. L'éducation de ce jeune prince grec fait l'objet du livre composé par Fénelon dans le but de servir à son élève le Duc de Bourgogne, sous une forme gracieuse et attrayante, des enseignements à le bien disposer au rôle de roi qu'il aurait pu exercer plus tard.

Fénelon passe à juste titre pour un des maîtres de l'éloquence française, et son Telémaque est un poème en prose incomparable, un chef-d'œuvre dans toute l'acception du mot.

Aimant beaucoup ce pur chef-d'œuvre classique français et les sublimes épopées homériques, Victor Vaissier a voulu traduire son admiration en un article parfumé de très haute valeur, et il vient de créer le savon Télémaque.

ESSAYEZ ET VOUS SEREZ CONVAINCUS !

La raison pour laquelle nombre de personnes ont de l'aversion contre l'huile de foie de morue est incontestablement l'impossibilité qu'il y a de la trouver exempte de mauvais goût ; il est évident qu'étant prise avec répugnance elle entrave les fonctions digestives et ses bienfaisantes propriétés sont absolument perdues.

Avec l'Emulsion Scott, ces inconvénients ne sont pas à craindre car les hypophosphites et la glycérine qu'elle contient rendent son goût aussi agréable que celui du lait ; elle aide la digestion, stimule les nerfs, nourrit les os spécialement lors de la croissance, et est un tonique du cerveau. L'Emulsion Scott est si bien la formule la plus ingénieuse et la plus rationnelle de prendre ces remèdes si universellement préconisés et de profiter de leurs effets que tous les Médecins à l'unanimité l'ont adoptée dans leurs cliniques et hôpitaux à la place de l'huile de foie de morue ordinaire.

Les enfants les plus délicats et les personnes d'estomac faible peuvent prendre l'Emulsion Scott sans que jamais leurs fonctions digestives soient entravées.

En vente chez J. Delouche, phn, 2 place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. le flacon ; 3 fr. le demi.

© VILLE DE SISTERON

Chemins de Fer

P-L M. — A l'occasion des Régates Internationales de Cannes et de Nice, du Tir aux pigeons de Monaco et des Vacances de Pâques. la Compagnie délivrera à Lyon, Saint Etienne et Grenoble, du 2 Mars au 12 Avril, des billets d'aller et retour, en 1re classe, valables pendant 20 jours.

Lyon, viâ Valence, Marseille : Cannes 91 fr. 50, Nice 96,75, Menton 100,80.

Saint-Etienne, viâ Lyon; Marseille, Cannes 101,15, Nice 106,35, M. 110,55.

Viâ Chasse, Marseille, Cannes 94,75, Nice 99,95, Menton 104.

Grenoble, viâ Aix, Marseille, Cannes 83,65 Nice, 88,85, Menton 93,05.

Viâ Valence, Marseille, Cannes 90,20, Nice 95,40, Menton 99,45.

On trouvera ces billets et des prospectus détaillés, à Lyon, à la gare de Lyon-Perrache et dans les agences spéciales, à Saint-Etienne et Grenoble, à la gare.

P.-L.-M. — A l'occasion des Régates Internationales de Cannes et de Nice, du Tir aux Pigeons de Monaco et des Vacances de Pâques la Compagnie délivrera à Nevers, du 2 Mars au 12 Avril, des billets d'aller et retour, en 1re classe, valables pendant 20 jours.

Viâ Clermont-Ferrand, Nimes, Marseille : Cannes, 131 fr. 90, Nice 137,10, Menton 141,30.

Viâ Saint-Germain des Fossés, Lyon, Marseille : Cannes 134,25, Nice 139,45, Menton, 143,45.

On trouvera ces billets et des prospectus détaillés à la gare de Nevers.

TRUQUAGES

On maquillait le bordereau
Comme certains larrons truquent votre *Congo*
Mais à la fin tout se découvre,
Et la vérité sort de la boîte qu'on ouvre.

Isaïe Rebec, au savon Victor Vaissien.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 9 Mars 1898.

Les nouvelles devenant plus rassurantes, le Marché est en reprise sur ses plus bas cours ; le 3 0/0 fait 104,20 ; le 3 1/2 0/0 107,15.

Plus grande fermeté des Etablissements de Crédit, le Crédit Foncier à 666, le Comptoir National d'Escompte à 600, le Crédit Lyonnais a 862, la Société générale à 545.

Parmi les valeurs industrielles l'action Bec Auer s'inscrit à 725, l'Incroyable à 196, l'action de la Co des Grandes Ardoiseries Angevines à 140, l'obligation de la Co Auxiliaire des Chemins de fer à 135, le Haut-Volga à 655, l'obligation Urbaine Voitures à 420.

Le public a très bien accueilli les 15,000 actions de la Société de Zyrianowsk (Altai du Sud) Domaine de S. M. l'Empereur de Russie, présentées par la Banque Russe pour le commerce étranger.

Les personnes si nombreuses actuellement qu'intéressent les opérations des Co d'Assurances sur la Vie savent qu'en quelques années M. Paul Baudry directeur général de la Mutual Life a constitué pour sa Co un portefeuille de près de 130 millions. Nommé administrateur général à Paris, en récompense des services rendus, M. Baudry pourra se consacrer plus spécialement au développement des affaires dans la capitale où, l'an dernier, sans sortir de ses murs, il a obtenu plus de 20 millions de souscriptions nouvelles. Pour lui faciliter des résultats plus remarquable encore dans les départements, ou la Mutual Life a reçu des souscriptions pour près de 29 millions, la Co a autorisé M. Baudry à s'associer pour la direction des départements, M. Emile Machler, directeur général à Bruxelles, qui, de son côté, a obtenu de très grands succès en Belgique. Il n'est pas douteux que, sous la direction de ces deux hommes actifs et expérimentés, la Mutual Life n'obtienne bientôt en France des résultats plus brillants encore.

Chemins de fer français fermes.

Etude de Me A. BASSAC,
Notaire
à SISTERON (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le DIMANCHE VINGT MARS mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures après-midi à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à M. Marius GIRARD, tailleur de pierres à Sisteron.

DESIGNATION

Toute une partie de maison sise à Sisteron, rue Droite et de la Coste, confrontant les dites rues, Madame Zazira et MM. Meisson et Fabre.

Cette maison se compose d'un deuxième et troisième étage sur le devant et le derrière, avec entrée sur la rue de la Coste où elle forme rez de chaussée avec petite écurie et cave et au-dessus galetas et grenier à foin.

Mise à prix : Trois mille francs,
..... 3.000 francs.

Pour tous renseignements et même traiter de gré à gré avant les enchères, s'adresser à Me BASSAC, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Etude de Me A. BASSAC,
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le LUNDI DE PAQUES ONZE AVRIL mil huit cent quatre vingt-dix-huit, à deux heures après-midi, à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires des immeubles ci-après désignés, appartenant à M. Louil LATIL, propriétaire à Sisteron, quartier de Chapage.

DÉSIGNATION

1° Un petit domaine situé sur le terroir de la commune de Sisteron, au quartier de Saint-Pierre ou Collet du page, composé de bâtiments, terres labourables et arrosables, bois et vague avec source, touchant Chansaud, Chauvin dit Bevoncier et le chemin d'Entrepierres ;

2° Une blâche ou bois taillis, située sur le terroir de Sisteron, quartier du coteau de Montuery, confrontant du levant le communal, du couchant Nevière et du Nord Allibert.

Mise à prix : Deux mille francs,
ci . . . . . 2,000 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Pour extrait :
A. BASSAC.

Etude de Me Gaston BEINET,
AVOCAT-AVOUÉ
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
Sur conversion de Saisie

Il sera procédé le CINQ AVRIL mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, devant M. GIRARD juge-commissaire, à deux heures du soir au palais de justice à Sisteron, à la vente aux enchères publiques de la nue propriété des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Thèze, canton de La Motte du-Caire, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

PREMIER LOT

Maison d'habitation située dans l'enceinte du village de Thèze, comprenant cave, écurie, rez-de-chaussée premier étage et grange au-dessus, d'une contenance approximative de soixante-quinze centiares, portée au cadastre sous le numéro 819 de la section C, touchant ruelles de tous côtés.

Mise à prix : Cent francs,
ci..... 100 francs.

DEUXIÈME LOT

Propriété en nature de jardin appelée le Verdal, d'une contenance approximative de quatre ares quatre-vingts centiares, portée au cadastre sous les numéros 994, 995, 996, 997 de la section C, touchant au levant Turriers, au Midi et au Nord béals d'arrosage, au couchant Giraud.

Mise à prix : Cent francs,
ci. . . . . 100 francs

TROISIÈME LOT

Propriété en nature de bois taillis, appelée les Sigles, d'une contenance approximative de quarante ares vingt centiares portée au cadastre sous le numéro 891 de la section A, touchant au Midi et au couchant Daumas, du Nord Giraud, et au Levant Amat Arthaud et autres.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 francs.

QUATRIEME LOT

Propriété en nature de labour, appelée Senéous, d'une contenance approximative de dix-neuf ares quatre-vingt-dix centiares, portée au cadastre sous les numéros 583 et 584 de la section C, touchant au levant et au Midi Béraud, du Nord et du couchant Arnaud.

Miseà Prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 francs.

CINQUIÈME LOT

Labour appelé pré la Cour, d'une contenance approximative de trente-quatre ares cinquante centiares, porté au cadastre à la section C sous le numéro 446p., touchant au levant Magaud, au Midi chemin rural, au couchant Espitalier et au Nord Roubaud.

Mise à Prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 francs.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de REYNAUD Joseph-Benoit, sans profession, domicilié et demeurant à Sisteron, ayant pour avoué Me Gaston BEINET.

Contre :

Joseph PHILIP, menuisier, domicilié et demeurant à Peipin, administrateur légal de sa fille mineure Marie-Louise PHILIP, ayant pour avoué Me BONTOUX ; par procès-verbal de MARGAILLAN, huissier à Sisteron du seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré et transcrit avec l'exploit de dénonciation au saisi.

Mai suivant jugement rendu par le tribunal civil de Sisteron de sa date enregistré, les poursuites de saisie immobilière ont été converties en vente volontaire.

La jouissance de ces immeubles appartient au sieur REYNAUD Joseph-Benoit, sus nommé et après lui au sieur Isidore MAGAUD, propriétaire à Thèze leur vie durant.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de Sisteron

Sisteron, le 10 mars 1897.

L'Avoué chargé de la vente :
Gaston BEINET.

Dument enregistré.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artifiels de Dr. Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres, E. C.

PARIS

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS

L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

Avis aux Littérateurs

La maison P. REVOIL et Cie Editeurs, 31 Rue d Assas Paris ; a l'honneur d'informer les intéressés qu'elle prépare pour l'année 1898 une édition complète de

L'Annuaire des Littérateurs Français

MM. les écrivains et les journalistes sont priés de vouloir bien lui adresser une fiche de renseignements pour servir de base à la rédaction de ce travail.

NOTA. — MM. les Littérateurs devront indiquer : Nom, pseudonyme, adresse, décorations, distinctions honorifiques, les journaux où ils collaborent, les académies où sociétés dont-ils font partie.

ON DEMANDE des *Représentants*, villes, et campagnes, hommes ou dames, pour la vente d'articles de première utilité. Fortes rétributions.

Ecrire franco à M. GONDY Ainé, fabricant à BESANÇON (Doubs).

58 années de succès

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE **DE RICQLÈS**

Le seul Alcool de Menthe Véritable

Souverain contre indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête et contre grippe et refroidissements ; excellent aussi pour la toilette et les dents

REFUSER LES IMITATIONS

EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

GUÉRISON
RAPIDE et SANS FRAIS

Pour se guérir *en secret*, par une méthode infaillible, il faut écrire à M. **SOLÈMES**, *ex-Co de Sociétés de Médecine* au **Mans** (Sarthe), qui envoie *gratis* des méthodes sous enveloppe pour

MALADIES de la PEAU Dartres Croûtes **ECZÉMAS**
Plaies des Jambes, Boutons, Démangeaisons.
ANÉMIE Faiblesse, Asthme, Toux, Bronchites, Gastrite, HERNIE, HEMORRHOIDES.
MALADIES SECRÈTES
Ecoulements, Echauffements, Vices du Sang, etc.

A CÉDER
DE SUITE
pour cause de santé
MAGASIN DE VERRERIE
CRISTAUX. FAYENCES, PORCELAINES
S'adresser à M. FERRON
Traverse de la Place

A CÉDER DE SUITE
POUR CAUSE DE SANTÉ
JOLI CAFÉ
Situé dans l'intérieur de la ville
S'adresser au bureau du journal

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie Successeurs

SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquérir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

FEUTRE & MERINOS

NOËL CLÉMENT

SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE

FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS

CASQUETTES ET BERRETS

OUTILLAGE INDUSTRIEL et d'AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains. pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS** SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, la Tour, la Sculpture, etc. *Nouveau TARIF-ALBUM* (320 p. 250 gravures) franco 0 85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCT BREV. A PARIS 16, Rue des Gravilliers. HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Spécialité de Travaux de Luxe et d'Affiches en Couleur

LA MAISON SE RECOMMANDE PAR LES SOINS DES TRAVAUX qui lui sont CONFIÉS

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNERAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODERES

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CONSTRUCTIONS

L. LEON

Maitre-Charpentier, maison Armand, route de Noyers

SISTERON (Basses-Alpes)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de Charpente et de Menuiserie, Parquets en Bois du Nord et Pitch-Pin, Briques, Tuiles, Ciments, Chaux, Plâtres, etc.

Charbon de Pierre : Gros, 2 fr. les 100 kil. ; Détail : 2 fr. 25

CHARBON DE BOIS

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée

C'est ma santé

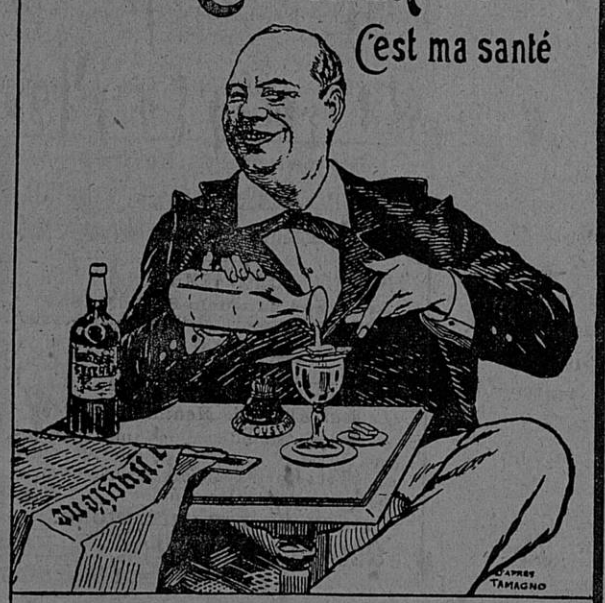

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS

CUSENIER

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

MACHINES A COUDRE

De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres

ATELIER DE RÉPARATIONS

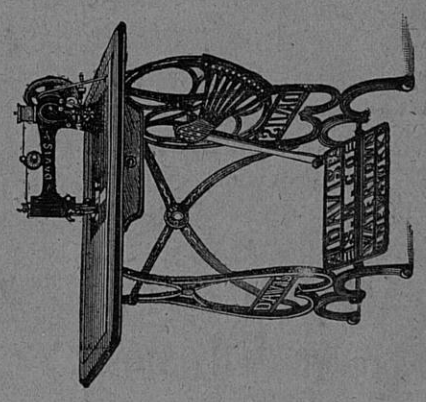

Prix Très Réduits

L. ROUBAUD

HORLOGER-ELECTRICIEN

Rue de Provence, SISTERON

Vente et Location de Mandolines

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons

Fournitures Générales pour Maçonnerie

AUBERGE DU TIVOLI

Près du Casino SISTERON

TENU PAR

HENRI BACHELIER

Dans cet établissement on trouve tout le confortable de la bonne cuisine bourgeoise ; ainsi que des salles, chambres, grandes écuries et remise. Une salle à titre gracieux est à la disposition des Sociétés, réunions etc., etc.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du PAPIER d'ARMENIE

Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

Contre la **CONSTIPATION** *et ses conséquences :*

EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.

PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES

EXIGER les VÉRITABLES avec l'*Etiquette* ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK

1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

GRATIS

Pour vulgariser ses

Magnifiques Portraits

AU CRAYON-FUSAIN

La **SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS** (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis*** ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. **TANQUEREY**, directeur de la **Société Artistique de Portraits** en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON